

POUR TOUTE INFORMATION

Accueil du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30
ou sur rendez-vous - 01 55 66 02 02 - espacesculturels@bois-colombes.com

Espace Culturel Duflos
79, rue Charles-Duflos

Espace Culturel Schiffers
79, rue Charles-Chefson

COMPLÉTEZ CE DOCUMENT ET RASSEMBLEZ LES PIÈCES NÉCESSAIRES

Déposez le dossier aux Espaces culturels Duflos ou Schiffers
Vous pouvez également l'envoyer par la poste aux adresses suivantes :
Espace Duflos 79, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes cedex
Espace Schiffers 79, rue Charles Chefson 92277 Bois-Colombes cedex

IMPORTANT :

Les inscriptions sont validées suivant les effectifs des cours.

Le dossier complet doit être impérativement déposé avant le début de l'activité.

Celui-ci sera vérifié par le bureau administratif des espaces culturels :

- si votre dossier est incomplet, il ne sera pas pris en compte.

LISTE DES ACTIVITÉS SOUHAITÉES 2022/2023

ACTIVITÉ 1

Notez : Professeur /jour/heure

Choix 1

Choix 2

ACTIVITÉ 2

Notez : Professeur /jour/heure

Choix 1

Choix 2

Merci de remplir lisiblement ce tableau

PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS CULTURELLES (REmplir une inscription par participant) :

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE :

TÉLÉPHONE MOBILE :

E-MAIL utilisé sur votre espace famille «boisco d-clic»:

Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges avec la direction de l'action culturelle en lien avec ces inscriptions

IMPORTANT : Pour faciliter notre communication, nous avons besoin de vos coordonnées mail

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

TÉLÉPHONE MOBILE :

Lien :

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

J'autorise la ville de Bois-Colombes à utiliser pour ses publications (journal municipal, programmes, affiches, site de la ville...) les photos prises pendant les activités et les évènements organisés par le service oui non

UN BESOIN SPÉCIFIQUE

Vous ou votre enfant demandez une attention ou un aménagement particulier (difficulté d'apprentissage, déficit moteur, sensoriel, psychique...) pour la pratique d'une activité culturelle ? oui non

Si oui et afin d'organiser au mieux un parcours artistique, nous vous proposons de prendre rendez-vous auprès de la référente handicap des espaces culturels, Madame Claude Declerck Muller :

c.declerckmuller@bois-colombes.com ou au : 01.55.66.02.01.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES CENTRES CULTURELS

J'ai pris connaissance du règlement intérieur des centres culturels

Je certifie exactes les informations à Bois-Colombes le/...../.....

Signature

MODE DE RÈGLEMENT ET FACTURATION

IMPORTANT : Les Espaces Culturels ne récupèrent aucun règlement

(Cochez la case correspondant à votre situation et signez dans l'encadré)

EN 1 VERSEMENT

EN 10 MENSUALITÉS (pour faciliter le paiement)

Je suis déjà en prélèvement automatique ;

Je ne suis pas en prélèvement, j'inscris le NOM et l'ADRESSE du payeur pour l'année 2022-2023 :

NOM ET PRÉNOM DU PAYEUR :

ADRESSE :

A NOTER : la personne désignée ci-dessus s'engage à régler chaque facture mensuelle ou annuelle regroupant les activités de la petite enfance, du périscolaire et de la culture (un seul nom par famille)

Signature du payeur (OBLIGATOIRE)

FACTURATION

Les factures de la ville regroupent les activités de la petite enfance, du périscolaire et de la culture. Elles sont envoyées à un seul nom par famille, désigné comme payeur pour l'année 2022-2023.

Les modalités du prélèvement automatique sont gérées par le Point de Paiement Centralisé (PPC), au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Envoi au mois N+1 suivant le début des activités d'une facture annuelle ou mensuelle pour l'ensemble des prestations municipales, par courrier au domicile principal ou par courriel en cas d'adhésion à la facture électronique.

POSSIBILITÉS DE PAIEMENT

- par CB sur boisco déclic : bois-colombes.com/info-dclic.php
- par prélèvement SEPA automatique

(Info à cette adresse : bois-colombes.com/pratique/pratique.php#prelevement)

- par chèque, espèces ou CB au point de paiement centralisé de l'hôtel de ville

ATTENTION AUX DÉLAIS DE RÈGLEMENT !

Le non-paiement de la facture dans le délai imparti entraîne une majoration automatique de 10 %.

Pour information, vous pouvez vous acquitter d'une activité à partir du 10 du mois, même sans avoir reçu la facture

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2022-2023

Du 16 mai au 3 juin 2022	Réinscriptions prioritaires pour les élèves déjà inscrits	Espaces Culturels Schiffers + Duflos
A partir du lundi 8 juin 2022	Retrait des dossiers d'inscriptions et pré-inscriptions	Espaces Culturels Schiffers + Duflos
Lundi 5 septembre 2022	Rentrée des espaces culturels pour tous les élèves	Espaces Culturels Schiffers + Duflos

Possibilité d'essayer gratuitement un cours ! Inscrivez-vous, essayez et si ça ne vous plaît pas, dites-le nous ! Ce cours d'essai ne sera alors pas facturé.

NB : Toute inscription est un engagement à l'année. Les motifs pour se désinscrire sont définis dans le règlement intérieur (santé, déménagement...). Toute demande de désinscription doit être notifiée par écrit avec justificatifs au service administratif pour être prise en compte (mail ou courrier).

Les cours sont assurés en présentiel, sauf en cas de situation exceptionnelle (crise sanitaire, événement grave...) où une alternance sera proposée pour assurer une continuité pédagogique. (Extrait du règlement intérieur qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2020)

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE POUR VALIDER LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES 2022/2023

- pour tous, la fiche d'inscription 2022/2023 complétée ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- un certificat médical de non contre-indication pour la pratique de la danse de moins de 3 mois
- un certificat médical de non contre-indication ou une attestation sur l'honneur certifiant la non contre-indication pour la pratique du yoga
- une assurance individuelle de responsabilité civile N°

Nom de la société d'assurance

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la direction de l'action culturelle uniquement pour la gestion des inscriptions aux activités. Les données sont conservées pendant la durée du traitement de l'inscription. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou les rectifier en contactant le délégué à la protection des données personnelles à l'adresse dpo@bois-colombes.com ou par courrier à DPO Hôtel de ville 15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes Cedex.